



« Je ne décroche pas, je me construis ! »

Bâtir ensemble les conditions de garantie des chances :
prévention, intervention et remédiation du décrochage
scolaire en Pays de la Loire

.....
24 octobre 2024 – Hôtel de Région – Nantes
.....



Directrice de la publication
Marie-Thérèse Bonneau
Co-directeur de la publication
Julian Lamare

**Organisation du colloque,
coordination et réalisation
des actes**
Laure Carnet, Sylvie Boutin et
Maria de Oliveira

Mise en page couverture
Anima productions
Impression
Région des Pays de la Loire

Crédits photos
© Gettyimages
© CESER des Pays de la Loire

Sommaire

1. Matinée	5
1.1. Introduction par Marie-Thérèse BONNEAU, Présidente du CESER	5
1.2. Prise de parole de Philippe BARRÉ, Conseiller régional délégué à la jeunesse	5
1.3. Présentation de l'étude du CESER « Je ne décroche pas, je me construis ! » par Aldo FOSCHIA, Rapporteur	6
1.4. Intervention d'Ophélie KAISER pour l'Insee des Pays de la Loire	6
1.5. Grand témoin : Pierre-Yves BERNARD, Maître de conférences émérite en sciences de l'éducation, Université de Nantes	8
1.6. Echanges avec la salle.....	9
2. Restitution des ateliers participatifs	12
2.1. Atelier 1 : Rôle de la famille et des accompagnants.....	13
2.2. Atelier 2 : Parcours non linéaires.....	17
2.3. Atelier 3 : Coopération des acteurs	18
2.4. Atelier 4 : Parcours non linéaires.....	20
3. Après-midi	24
3.1. Prise de parole de Pierre-Yves BERNARD, grand témoin, à partir de la restitution des ateliers	24
3.2. Temps d'échanges avec la salle	24
3.3. Vidéo « Histoires de raccrochages »	27
3.4. Table ronde 1 : « Comment prévenir le décrochage scolaire ? Agir pour le bien-être de tous les jeunes »	28
3.5. Table ronde 2 : « Comment agir, aujourd'hui, face au décrochage scolaire ? »	31
4. Conclusion	36
Annexe – Les idées déposées en boîte à idées	39



1. Matinée

1.1. Introduction par Marie-Thérèse BONNEAU, Présidente du CESER

Bienvenue à cette journée de co-construction autour de l'étude du CESER des Pays de la Loire « Je ne décroche pas, je me construis ! », menée lors du mandat précédent par la « Commission Education-Formations-Métiers de demain », sous la présidence de Jacques BORDRON.

Ce colloque est une première à plusieurs égards : le premier de la nouvelle mandature entamée en janvier de cette année, et de la Présidente que je suis. C'est aussi une restitution qui prend place dans l'objectif du CESER de **mieux faire connaître ses travaux aux Ligériens et parties prenantes des sujets traités**.

Compétentes sur l'orientation et la formation professionnelle, les Régions sont concernées par la lutte contre le décrochage scolaire.

120 personnes sont réunies aujourd'hui, l'événement ayant affiché complet rapidement, avec vous, personnes particulièrement concernées et qualifiées sur le sujet. Bonne journée de co-construction.

1.2. Prise de parole de Philippe BARRÉ, Conseiller régional délégué à la jeunesse

Lorsque l'on s'intéresse au décrochage scolaire sur un temps long (je suis ce sujet depuis 10 ans), on perçoit **plusieurs dynamiques** :

- Abaissement de l'âge du décrochage
- Augmentation du nombre de filles concernées sur certains territoires (je n'ai pas vu d'explication rationnelle pour cela)
- Fragilisation des jeunes au niveau de la santé mentale (suites du Covid).

Je suis heureux du **travail partenarial** qui s'opère autour du décrochage scolaire en Pays de la Loire. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions. **La Région des Pays de la Loire s'est attachée à faciliter cela** (mise en place de 6 assistants de lutte contre le décrochage). La finalité de tout ce travail partenarial, c'est les jeunes. Permettre à chaque jeune ligérien de trouver sa voie.

Je remercie le CESER pour ce rapport, qui donne à voir le travail partenarial ; c'est un bon rapport avec une vraie base pour avancer. Merci aussi aux personnes présentes aujourd'hui pour ce colloque.

1.3. Présentation de l'étude du CESER « Je ne décroche pas, je me construis ! » par Aldo FOSCHIA, Rapporteur

Ce thème est intemporel, il se poursuit. Le CESER avait déjà fait une étude sur le sujet en 2015, il a refait une étude pour l'actualiser, notamment au regard de la crise Covid.

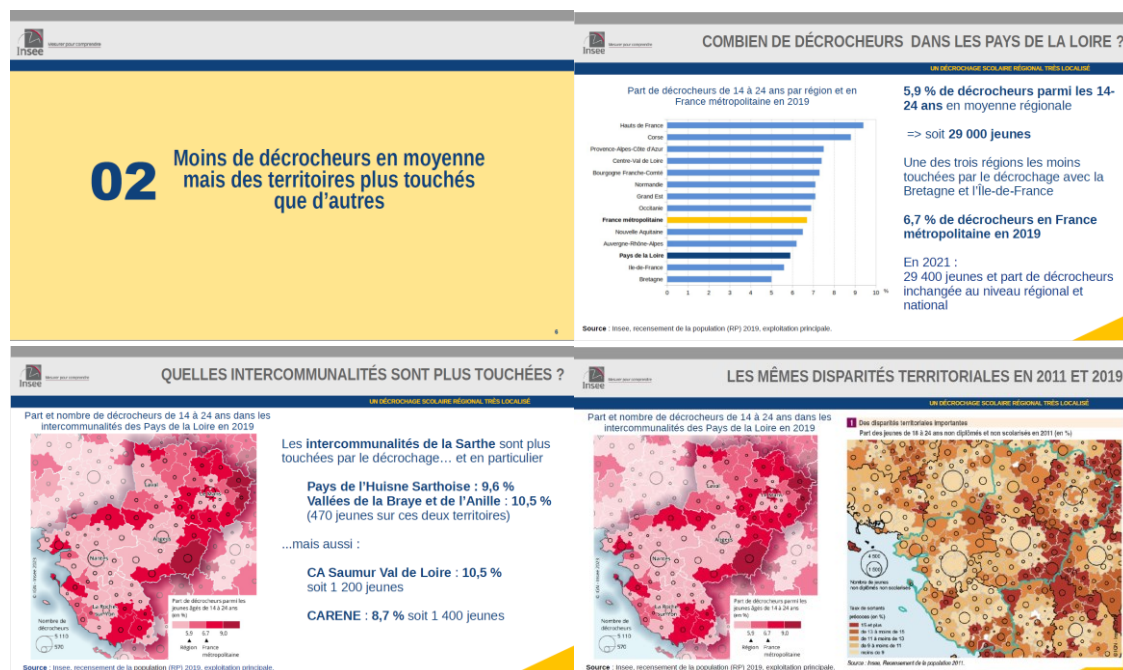
Ce colloque est prévu sur une journée de telle sorte que les ateliers soient **de vrais temps d'échanges** permettant d'enrichir ces travaux, d'émettre quelques préconisations / orientations supplémentaires.

- [Consulter l'étude en ligne¹](#)

Si vous avez envie de déposer une parole ou partager une action et que vous n'avez pas le temps de le faire aujourd'hui, une urne est à votre disposition à l'entrée de cette salle (voir en annexe).

1.4. Intervention d'Ophélie KAISER pour l'Insee des Pays de la Loire

- [Consulter l'étude Insee des Pays de la Loire de mars 2023²](#)



¹ <https://ceser.paysdelaloire.fr/liste-etudes/je-ne-decroche-pas-je-me-construis-batir-ensemble-les-conditions-de-garantie-des-chances-prevention-intervention-et-remediation-du-decrochage-scolaire-en-pays-de-la-loire/>

² <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6959357>

03 Les jeunes majeurs et les garçons plus concernés

QUEL PROFIL PAR ÂGE ET SEXE DES DÉCROCHEURS ?

UN DÉCROCHAGE SCOLAIRE RÉGIONAL, TRÈS LOCALISÉ

Répartition par sexe et tranche d'âge des décrocheurs dans les Pays de la Loire en 2019

8 décrocheurs sur 10 sont majeurs
5 300 jeunes de moins de 18 ans sont décrocheurs

Un peu plus de décrochage parmi les garçons :
6,9 % de décrocheurs chez les garçons et 4,8 % de décrocheurs chez les filles

Source : Insee, RP 2019, exploitation principale.

04 Quel impact sur l'insertion professionnelle ?

QUEL IMPACT SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ?

UN DÉCROCHAGE SCOLAIRE RÉGIONAL, TRÈS LOCALISÉ

Taux d'activité et taux de chômage des 16-24 ans non-scolarisés dans les Pays de la Loire en 2019

Un impact négatif marqué sur le taux d'activité et encore plus sur le taux de chômage

Les décrocheurs investissent par ailleurs moins le monde du travail que les décrocheurs

Source : Insee, RP 2019 exploitation principale.

04 Des facteurs familiaux déterminants : monoparentalité et absence de diplôme des parents

QUELS DÉTERMINANTS DU DÉCROCHAGE DES JEUNES

UN DÉCROCHAGE SCOLAIRE RÉGIONAL, TRÈS LOCALISÉ

Différence de probabilité de décrochage par rapport à une situation de référence

Le décrochage scolaire : un phénomène multifactoriel complexe

Parmi les facteurs socio-démographiques : la composition familiale est le facteur influant le plus sur le risque de décrochage

Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

05 Les territoires à risque situés plutôt à l'est de la région

QUELS RISQUES DE DÉCROCHAGE DANS LES TERRITOIRES ?

UN DÉCROCHAGE SCOLAIRE RÉGIONAL, TRÈS LOCALISÉ

17 territoires, concentrés dans la Sarthe ; Absence de diplôme des parents plus fréquent et revenu médian plus faible

8 grandes villes à fortes inégalités (revenus et diplômes) : Familles monoparentales surreprésentées

Moins de familles monoparentales, moins de chômage ; mais revenu médian inférieur et part d'ouvriers plus élevée

7 territoires littoraux aux revenus plus élevés, mais part de familles monoparentales et de mères au chômage plus élevée

Grandes agglomération, hors ville principale, favorisées : revenu plus élevé, davantage de parents diplômés du supérieur

Source : Insee, RP 2019, exploitation complémentaire.

06 Santé mentale des jeunes et décrochage scolaire

QUEL LIEN ENTRE SANTÉ MENTALE ET DÉCROCHAGE ?

UN DÉCROCHAGE SCOLAIRE RÉGIONAL, TRÈS LOCALISÉ

Taux de jeunes de 14 à 25 ans ayant reçu au moins 3 délivrances de traitements psychotropes au cours de l'année, intercommunale en 2019 dans les Pays de la Loire

Une consommation de médicaments psychotropes moins marquée dans les Pays de la Loire (1,29 ‰ contre 1,38‰ au niveau national)

Plus marquée dans les zones urbaines (mais aussi liés à d'autres facteurs...)

Données 2017 : 13,3 % des ligériens de 17 ans présentent un syndrome dépressif modéré, 3,5 % un syndrome sévère

Champ : jeunes âgés de 14 à 25 ans ayant reçu au moins 3 délivrances de traitements psychotropes au cours de l'année.
Sources : Caisse nationale de l'Assurance Maladie (CNAM), Cartographie des pathologies 2019 ; Insee RP 2019.

1.5. Grand témoin : Pierre-Yves BERNARD, Maître de conférences émérite en sciences de l'éducation, Université de Nantes

Cécile CHÉNEDÉ, Conseillère du CESER introduit Pierre-Yves BERNARD, auteur notamment, avec Christophe MICHAUT, de « Expériences et motifs de décrochage scolaire », et d'un « Que sais-je » sur le décrochage scolaire en cours de réédition.

Nous venons de voir des grandes tendances (âge, situation, territoire), nous avons vu aussi qu'il y avait beaucoup de situations différentes des jeunes en situation de décrochage : à cet égard, faut-il réinterroger la définition du décrochage et la manière de lutter contre ce phénomène ?

Pierre-Yves BERNARD souligne la qualité du rapport du CESER et remarque qu'il montre bien la **dimension territoriale du décrochage scolaire**.

La question du décrochage scolaire est **révélatrice d'autres problèmes** ; d'ailleurs les préconisations du rapport du CESER dépassent le décrochage scolaire. C'est plus un révélateur d'autres problématiques : harcèlement, santé mentale / refus scolaire anxieux, apprentissages fondamentaux, inclusion des élèves en situation de handicap.

Le décrochage scolaire est aussi un **révélateur de structures fonctionnelles du système éducatif** : formation initiale des enseignants (très disciplinaire) et continue (plutôt faible), nature des enseignements (qui sollicite peu l'élève de manière active), place des acteurs de la communauté éducative (liens école/parents).

Le décrochage scolaire est donc un sujet fondamental : il nous amène à parler de la conception que l'on se fait de l'école, et de l'école idéale, ce qui est politique (au sens du rapport aux institutions).

La question de la définition n'est pas si importante que cela ; il y a de toutes façons une ambiguïté car cela recouvre trois phénomènes :

- les sorties du système éducatif avant d'avoir atteint un diplôme d'études secondaires (avantage : il y a des données ; mais : est-ce que le diplôme garantit des acquis ?),
- le processus progressif et multifactoriel qui mène au décrochage (difficultés sociales, climat scolaire, difficultés psychologiques). NB. Aujourd'hui la littérature est plutôt unanime pour dire que le principal facteur réside la plupart du temps dans les difficultés d'apprentissage. Il y a des cas de décrochage avec une sortie validée par un diplôme (décrochage discret),

- la parole des jeunes eux-mêmes qui ne se définissent presque jamais comme « décrocheurs » ou « en échec » mais se situent dans un discours de jugement scolaire, de disqualification (« pas à ma place ») et du manque (« je n'avais pas les capacités ») souvent associé à la forme scolaire (rester assis et écouter).

L'expression « décrochage scolaire » est **relativement récente** (2008). Ce qui ne veut pas dire que ça n'existait pas auparavant, ni que ça ne posait pas de problème. Au début des années 1980, 40% des jeunes sortaient de l'école sans diplôme (chômage de masse des jeunes) mais le problème n'était pas envisagé sous forme scolaire : on parlait de jeunes non qualifiés. Cela a notamment conduit à la création des Missions locales (externalisation hors de l'école).

Il y a selon le psychologue Eric Verdier **3 logiques au sein du système scolaire** : **universaliste** (l'école est un droit pour toutes et tous), **académique/méritocratique** (classement des qualités individuelles) et **professionnelle** (préparation à la vie active). C'est la logique académique qui prévaut en France et, dans cette logique, le décrochage scolaire n'est pas un problème : il permet de classer les élèves. La lutte contre le décrochage scolaire correspond à la logique universaliste, avec le paradigme de l'inclusion. **Le décrochage scolaire est un indicateur de l'avancée ou du recul de cette logique universaliste ou inclusive.** Cette logique est fragile, du fait de la force de la logique académique, qui est à mon sens toujours dominante, notamment dans les représentations que l'on a de l'école. Ainsi dans l'enseignement supérieur, le décrochage est-il institutionnalisé (logique de tri pour faire émerger l'élite).

1.6. Echanges avec la salle

Xavier SOTIN, Assistant social en milieu scolaire. Qu'en est-il du parcours des **transfuges** qui échappent à un parcours de décrochage ? Quels leviers sont à l'œuvre ? Comment faire pour que cette chance ne soit pas seulement liée au hasard mais que le système le généralise ?

Pierre-Yves BERNARD. La philosophe Chantal JAQUET a écrit un ouvrage à ce sujet : Les transclasses ou la non-reproduction. Voir aussi les travaux de Bertrand BERGIER et Ginette FRANCEQUIN (La revanche scolaire). Des personnes à un moment étiquetées comme étant en difficulté ont trouvé des ressources (rencontres avec une personne qui redonne confiance, expériences de la vie) pour rebondir et trouver une autre voie malgré le jugement scolaire.

Comment passer de l'accidentel au systémique ? Des **travailleurs sociaux facilement abordables**, des **enseignants bienveillants** favorisent ces

situations. Cependant, l'idée d'un système scolaire parfait qui réponde à tous les élèves est utopique. L'idée est de **préserver**, en cas de rupture, **les ressources en-dehors de l'école**, pour vivre d'autres expériences qui peuvent être très profitables (service civique combiné par exemple).

Robert DUFOUR, Directeur de CFA. Ayant siégé à l'IUFM il y a quelques années, je peux témoigner des débats entre « sachants » et pédagogues sur le contenu des formations. Les CFA, dans les 1ers niveaux de formation, « héritent » souvent des décrocheurs. Nous avons trouvé la solution : **l'individualisation fonctionnelle**, via des centres de ressources dans nos murs pour accompagner des jeunes avec des difficultés d'apprentissage diverses. Par ailleurs **la place de l'entreprise** est fondamentale : **le « faire »** est une clé pour trouver du sens, comme c'est d'ailleurs exprimé dans le rapport du CESER.

Corinne BAUDRY-GELLÉ, Parcours pour la réussite dans les établissements agricoles privés. En accord avec ce qui vient d'être dit. Concernant la **formation tout au long de la vie** des enseignants, quelles sont selon vous les principales compétences sur lesquelles travailler ?

Pierre-Yves BERNARD. Le plan de formation continue en enseignement secondaire que j'ai connu était surtout composé de formations disciplinaires : c'est à préserver en effet. Mais il manque et il faudrait y associer le travail sur la **gestion de la classe** (gestion des conflits), le travail sur la **gestion des apprentissages** (pédagogie, individualisation), et la **psychologie des adolescents**.

Anne LE MAT, Rectorat de Nantes, DAPSI. Le plan de formation des enseignants de la voie professionnelle inclut désormais des **compétences transversales**, et sur l'ensemble des formations des modules sont disponibles sur le « apprendre à apprendre », le développement des **compétences psychosociales**, des thématiques aujourd'hui essentielles au métier d'enseignant. Les choses sont en bonne voie.



2. Restitution des ateliers participatifs



Objectif des ateliers : faire émerger des idées, des solutions, des témoignages et partager en plénière 3 idées essentielles par atelier.

2.1. Atelier 1 : Rôle de la famille et des accompagnants

Animation : Marika VIDAILLAC, Mehdi KHERCHAOUI, Sébastien PROESCHEL

Experts : Sacha DELPHORGE, psychologue et Bruno BURBAN, accompagnant social, Maison des adolescents de Loire-Atlantique

Principales idées ayant fait consensus

- ***Changer les modalités d'échange entre l'école et l'extérieur : « aller vers », ouvrir l'école hors les murs, la co-éducation. Coupler avec les démarches individuelles en amont et un travail avec les parents d'élèves. Croiser les acteurs et les actions***
- ***Favoriser les expérimentations et passerelles (entre écoles, avec le milieu du travail)***
- ***Jalonner le parcours du jeune en termes d'accompagnement, d'engagement et de valorisation, en lien avec la famille.***

Témoignage de la Maison des adolescents : plusieurs raisons peuvent expliquer un absentéisme scolaire (refus scolaire anxieux avec un trouble émotionnel sous-jacent qui rend impossible la venue à l'école, école buissonnière/ absence dissimulée à la famille, retrait scolaire du fait des parents, exclusion scolaire à l'initiative de l'école). Présentation d'une situation vécue et de la solution proposée à la famille.

CONTINUER	<ul style="list-style-type: none">• Le lien avec la famille• Les instances : groupes de prévention internes aux établissements, groupes de travail pluriprofessionnels avec stratégies d'intervention, MIJEC dans les établissements privés ou GPDS dans le public• Le lien avec les partenaires extérieurs : Maison des adolescents, services en pédopsychiatrie, Maison départementale des solidarités, Ecoles des parents et des éducateurs, référents Parcours pour la réussite, Missions locales• Travail en lien avec le service éducatif dans le cadre d'une mesure administrative• Logique d'« aller vers »• Médecine scolaire (en diminution mais reste un lieu important pour élèves en souffrance et en difficulté)
-----------	---

	<ul style="list-style-type: none"> • Pluridisciplinarité dans les établissements ; lien avec la médecine scolaire ou d'autres corps de métiers dans les établissements • J'NOVA (dispositif dans le 49 porté par l'UDAF dans le cadre d'un consortium) • Service civique lorsqu'il est choisi par le jeune (et pas par la famille) • Regret de l'arrêt pour des raisons financières de dispositifs qui fonctionnaient bien comme Prépa-apprentissage et l'accueil des jeunes en MLDS (Mission de lutte contre le décrochage scolaire)
CESSER	<ul style="list-style-type: none"> • Ecole pas suffisamment ouverte aux familles et sur l'extérieur • Manque de liens et de ponts entre les différents acteurs • Dispositifs trop cloisonnés • Pression scolaire et familiale, ou au contraire absence de la famille • Age de l'orientation • Mobilité + coût des études • Histoire des familles avec l'école qui peuvent créer une distance ou une pression sur l'enfant • Notes
CRÉER	<ul style="list-style-type: none"> • Être créatif, faire des « pas de côté » • Sensibiliser davantage sur le trouble anxieux scolaire • Passerelles 1er degré / 2nd degré ; public / privé ; école / monde du travail • Pouvoir expérimenter dans le cadre de son parcours scolaire, ouvrir davantage l'école aux parents, adapter les rencontres écoles / parents au rythme des familles • Développer l'« aller vers » : comment fait-on le lien entre acteurs, vers les dispositifs • Travailler sur la notion de multi carrière et sur l'évolution des métiers • Soutien entre pairs • Dispositifs et structures d'accueil pour les familles avec des moyens adéquats • Ouvrir les dispositifs aux plus jeunes (avant 14 ans) • Droit à l'erreur

Echanges / témoignages

- Dans un établissement disposant d'un internat, des jeunes commençaient à décrocher, des parents critiquaient l'enseignement et les méthodes pédagogiques. Invitation a été faite aux parents (6 ou 7 familles concernées) d'assister aux cours, ce qui a permis de constater la difficulté de certains enseignants à gérer des classes parfois compliquées -> un co-travail à faire avec les parents.
- Un projet de « café des parents » dans un collège public qui n'a pas fonctionné. Une individualisation, une démarche de dialogue, de remédiation avec la famille est nécessaire avant des opérations de ce type.
- Projet « En route vers la 6e » : il faut travailler davantage avec les parents d'élèves.
- Rôle de la famille dans l'école, avec la représentation de la famille, tenir compte de ceux qui sont plus à l'aise, ceux qui le sont moins.
- Idée de jalonner le parcours d'un jeune de différents temps, de l'élémentaire au lycée, par exemple valider des expériences, intégrer des expériences créatives et/ou civiques, intégrer la notion d'engagement + enjeu pédagogique.
- Montrer le positif – exemplarité. Les 80% qui vont bien peuvent être des sources de solutions pour ceux qui ne vont pas bien.

Atelier n°2 : Parcours non linéaires



Colloque du 24/10/2024 - « Je ne décroche pas, je me construis ! »
Atelier 2 : Parcours non linéaires

CONTINUER

Constats positifs

- entretiens individuels
- entretiens avec les familles
- stage l'après-midi - travail autour du projet prof -
- dispositifs de remobilisation + 16 ans -
- apprentissages -

CESSEZ

Constats négatifs

- projets de parents - pas en adéquation avec l'équipe prof -
- Pso de l'école au collège

CRÉER

Actions, dispositifs...

- + de moyens au collège - dès le cycle 3 -
- accompagnement à la mobilité - Sert au travail
- Tirer en place de groupe de parole de jeunes -
- de jeunes -
- Développer la formation des enseignants -

2.2. Atelier 2 : Parcours non linéaires

Animation : Dominique REMAUD et Maxence DROUILLET

Experte : Anne LE MAT, Déléguée académique à la persévérance scolaire, Rectorat de l'Académie de Nantes

Principales idées ayant fait consensus

- ***Réfléchir à la possibilité de non-linéarité des parcours dès le collège et valoriser les expérimentations***
- ***Recenser, mieux valoriser et pérenniser les dispositifs existants et le non linéaire (qui est aussi une chance)***
- ***Mettre en place une orientation positive en respectant la temporalité de la réflexion des jeunes***
- ***Développer les dispositifs de mobilité à destination des jeunes en milieu rural***

Echanges / témoignages

- Principaux facteurs identifiés chez les décrocheurs : harcèlement moral, situation familiale dégradée, manque de confiance, addictions
- Nécessité de remettre la relation individualisée au cœur, resocialisation, lever les problématiques
- Aller vers les jeunes, et l'extérieur (visites d'entreprises)
- Projections / accroche professionnelle peu travaillée
- Cocktail de solutions -> Leviers -> Capacité à se projeter
- Service civique = projet concret.

CONTINUER	<ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels • Service civique et PAFI-TDO • Donner du temps, expérimenter • Qualifications
CESSER	<ul style="list-style-type: none"> • Le fait que les parents et les enseignants puissent être des freins • Ruralité & mobilité • Délai des rendez-vous médicaux
CRÉER	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de moyens au collège • Formation des enseignants et des parents + Premiers secours en santé mentale • Formation des enseignants et lieux d'échanges, repenser les espaces

2.3. Atelier 3 : Coopération des acteurs

Animation : Dominique RIOU, Jacques BORDRON, Sylvie BOUTIN-BLANLOEIL

Principales idées ayant fait consensus

- ***Mettre à disposition de l'ensemble des acteurs jeunesse la carte interactive (qui existe actuellement dans les PSAD) recensant les acteurs et les dispositifs des territoires***
- ***Organiser, par bassin de vie, des réunions d'interconnaissance, en présentiel, autour de l'étude du CESER et sous son égide***
- ***Faciliter le parcours global des jeunes, et pour cela organiser une coordination et une cohérence sur un territoire dans les dispositifs, ressources, lieux, outils.***
- ***Identifier un référent dans le parcours du jeune : celui-ci ne devrait avoir à raconter son histoire qu'une seule fois.***

CONTINUER	<ul style="list-style-type: none"> • L'interconnaissance sur les territoires, et pour cela utiliser les PSAD • L'activité POS du PSAD et pérenniser le financement • Poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire dans les établissements • Le parcours « réussite » pour les secondes • La Maison des adolescents a créé un groupe ressources « phares et balises » qui est un dispositif expérimental sur l'ouest du département 44, pour les 11-21 ans • Le webinaire Adolescence à destination de la communauté éducative créé par la Maison des adolescents. C'est un module de formation qui pose la question « c'est quoi un adolescent aujourd'hui ? » • L'accompagnement du jeune en difficulté mais avec une équipe de différents professionnels (sport, école, psychologue, etc.). Plus de coordination entre les acteurs donne des résultats positifs • Favoriser la formation des enseignants aux compétences psychosociales
CESSER	<ul style="list-style-type: none"> • Attention à la multiplicité des acteurs qui peut être contre-productive • Arrêter de cloisonner les acteurs • Les parents sont dans un schéma de culpabilité • La société veut que la réussite passe par le système scolaire.
CRÉER	<ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître la carte interactive des acteurs (cette carte existe mais n'est pas connue) • Former les acteurs à l'écoute de la parole des jeunes • Instaurer des stages à destination des jeunes à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement • Construire des stages d'immersion • Être inventif dans le parcours des jeunes • Multiplier les groupes de décrocheurs dans les établissements • Créer un endroit pour les décrocheurs et des lieux de témoignages de décrocheurs • Institutionnaliser les césures des jeunes

Echanges / témoignages

- Dans la coopération des acteurs, il faut considérer la famille comme l'actrice principale et communiquer avec elle.
- Essaimer le dispositif « phares et balises ».
- Mettre à disposition des acteurs des jeunes la carte interactive.



2.4. Atelier 4 : Parcours non linéaires

Animation : Dominique LAPERRIÈRE-MICHAUD et Thomas MERLET

Experte : Bérangère DIOT, Conseillère Mission locale d'Ancenis

Principales idées ayant fait consensus

- ***Renforcer les réseaux et les synergies entre les différentes structures/acteurs. Organiser des rencontres régulières pour permettre aux acteurs de se coordonner. Créer de l'interconnaissance et une cartographie de l'ensemble des choix possibles pour les jeunes.***

- *Maintenir et développer des parcours d'orientation, sur le temps long, afin que les jeunes puissent expérimenter différentes choses tout au long de leurs parcours (pour éviter l'orientation par défaut, et l'insertion professionnelle trop restreinte géographiquement par défaut également).*
- *Démarrer le parcours de l'autonomisation et se projeter dans l'avenir au plus tôt. Connaissance de soi, émancipation, lever des freins (mobilités, accès aux soins, éducation aux choix, logement...) pour autoriser le jeune à imaginer des possibles différents et construire son projet d'avenir.*

Témoignage de Bérangère DIOT : la Mission locale d'Ancenis fait face à un taux de décrochage élevé, une orientation subie des jeunes => choix de formation par défaut, à proximité géographique du lieu d'habitation. Les raisons = précarité et difficultés de mobilité. Ces jeunes s'orientent vers des formations type service à la personne, cuisine, commerce, des formations qui ne sont pas prisées par ceux qui peuvent faire autre chose. Ces jeunes vont aussi vers ces formations car leur niveau scolaire est faible.

A la Mission locale, nous accompagnons sur le champ professionnel, et de plus en plus sur le champ social. Nous renseignons les jeunes sur les lignes de transport, nous les encourageons à passer le permis de conduire. Il y a de gros problèmes de santé mentale pour ces jeunes : nous les accompagnons aussi psychologiquement. La question du logement est également importante. Nous proposons aussi, grâce au Contrat Emploi Jeune (CEJ), un accès à la culture : 1 atelier par semaine. C'est un prétexte pour que les jeunes puissent reprendre un rythme, voir du monde : ça nous permet aussi d'évaluer le jeune, de voir où il en est, de voir s'il est en capacité de partir en stage ou si c'est trop tôt. Il y a aussi les problématiques liées aux femmes : dans le monde rural, il y a beaucoup de travail autour des métiers agroalimentaires, peu de possibilité de formation et d'emploi. Selon une étude de l'Insee, les femmes se replient sur leur famille. Il y a aussi la problématique de garde pour les jeunes filles mères de famille.

CONTINUER	<ul style="list-style-type: none"> • A faire du lien avec les entreprises • Le repérage des élèves décrocheurs dès la 6^e au collègue et dès la 2nde au lycée • Travailler les liaisons CM2 – 6e et 3e – 2nde • Remettre du lien avec les familles • Remettre du lien avec les différents acteurs • Garder les Missions locales • Le dispositif « revenu jeune »
-----------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Aller vers le jeune / vers le domicile pour créer un premier lien • Les temps d'échange via les réseaux sociaux
CESSER	<ul style="list-style-type: none"> • Les orientations par défaut • L'insertion par défaut => qu'en est-il pour les plus de 18 ans qui ne sont plus soumis à l'obligation de formation ? • Disparition des MLDS • Les temps d'attente médicaux
CRÉER	<ul style="list-style-type: none"> • Comment faire sortir les jeunes de chez eux sans peur : réfléchir à un accompagnement spécifique => ce n'est pas qu'une question de moyens financiers • Aborder les questions d'orientation plus tôt • Trouver de nouvelles solutions de mobilité • Favoriser les liaisons collèges – lycées • Créer des temps informels (faire des immersions) • Obtenir des moyens humains pour accompagner davantage • Développer les mobilités • Développer les classes spécifiques préparatoires • Elargir le suivi individuel du jeune • Développer les dispositifs de santé • Développer davantage le co-voiturage • Création de passerelles entre l'Education Nationale et les dispositifs extérieurs



3. Après-midi

3.1. Prise de parole de Pierre-Yves BERNARD, grand témoin, à partir de la restitution des ateliers

J'entends, dans ces restitutions, l'expression **d'une école ouverte, non normée, qui valorise les parcours à l'extérieur de l'école, soucieuse d'une approche des jeunes, avec une orientation progressive et positive**. Comment passer de ces conceptions à la réalité, qui est rarement celle-ci pour les jeunes en décrochage ?

Je perçois une **frustration** entre l'existant (dispositifs et structures) et sa portée dans le fonctionnement du système éducatif.

Il a été question dans les ateliers de **suppressions de solutions existantes**, parfois expérimentales, pour des raisons financières et non par manque d'efficacité.

Nous avons des politiques publiques, des dispositifs et leur mise en œuvre : souvent entre les trois il y a **des décalages**. Lesquels ? Tout le monde n'est pas d'accord sur **la mise en œuvre** (ainsi, pour agir sur le décrochage scolaire, faut-il agir essentiellement sur les savoirs scolaires ou sur le contexte scolaire ?) ; tout le monde n'est pas d'accord sur **l'objectif** non plus (la question de l'individualisation pédagogique génère des résistances) ; enfin il y a des **écarts entre les politiques publiques et les moyens** dont on dispose. Il existe néanmoins en ce moment, on ne peut pas le nier, des moyens affectés à la lutte contre le décrochage scolaire.

3.2. Temps d'échanges avec la salle

Bertrand HAURAY, Responsable service accompagnement, lycée de Briacé. Au cours de la journée on a surtout évoqué ce qui existe et ce qui marche. Je m'adresse donc aux politiques au sens large : **permettez-nous de continuer à travailler dans ces conditions-là**. Allégeons la « paperasse », les justificatifs de fonctionnement. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on « fait le taf ». **Faites-nous confiance** pour continuer à faire en sorte que ça marche.

Cécile CHÉNEDÉ, FCPE. J'ai entendu dans plusieurs groupes la notion d'« **aller vers** » **les parents**, au vu de la difficulté à les faire venir dans les établissements, d'autant plus en cas de difficultés scolaires de ses propres enfants, qui créent un sentiment de culpabilité, voire de honte. Quel est le **rôle de la famille** dans les différentes dimensions du décrochage scolaire ?

Pierre-Yves BERNARD. La famille, par définition, joue **un rôle central dans les parcours de vie des enfants.** Mon point de vue est **qu'on a peut-être trop tendance à souligner l'effet négatif de certains contextes familiaux** (précarité, monoparentalité, déstructuration) sur le décrochage scolaire. Cf « Ruptures scolaires » de Mathias Millet et Daniel Thin : cet ouvrage montre que les familles font ce qu'elles peuvent, le vrai facteur de rupture est la précarité.

J'ai aussi travaillé sur le **service civique** comme outil de lutte contre le décrochage scolaire. Il s'agissait de comparer le service civique combiné (mi-temps accompagnement MLDS) avec le service civique ordinaire. On a demandé aux jeunes s'ils connaissaient le service civique avant d'y arriver (non) et comment ils l'ont connu (en majorité via la Mission locale, mais plus de la moitié a évoqué le rôle de sa mère : on voit le rôle soutenant des mères, parfois des frères et sœurs).

Mais alors **quelle place pour les parents à l'école ?** Quid de la difficulté d'entrer à l'école ? je ne pense pas que ce soit le signe d'un désintérêt, mais le résultat d'un malentendu persistant entre le système scolaire et les familles, surtout de milieu populaire.



Florence LACAZE, CRAJEP. Les jeunes peuvent être actrices et acteurs de leur parcours. La notion de **plaisir** dans l'apprentissage et dans le développement des compétences est aussi à mettre en avant.

Aldo FOSCHIA. Au moment du colloque du CESER sur les jeunesses en 2023, nous avons entendu plusieurs jeunes en service civique qui ont témoigné de leur bonheur d'être passés par ce dispositif, qui leur a permis de s'épanouir alors que le système scolaire ne le leur avait pas permis.

Xavier SOTIN. En maternelle et primaire les parents amènent l'enfant dans la classe, et on voit ceux qui sont à l'aise ou pas avec l'enseignant. Au collège les parents n'accompagnent plus : la distance s'installe. Plus on avance et moins on voit les parents. **Le parent est un ancien élève, il a une représentation de l'école**, il ne faut pas l'oublier, cela crée des projections. Le travail est long. Avec les parents comme avec les élèves **il ne faut pas s'attarder sur ce qui ne fonctionne pas, mais regarder les ressources, ce qui fonctionne.** S'il n'y a pas d'alliance avec les parents, le travail avec les jeunes sera difficile.

Marie-Thérèse BONNEAU. Il a été dit qu'on ne peut pas lutter contre le décrochage scolaire sans moyens. Mais ne peut-on lier cela au **coût social du décrochage scolaire** ? En termes de vision de politique publique on doit le prendre en compte.

Pierre-Yves BERNARD. C'est très juste, il y a la question des dépenses à court terme et, plus important, la question de **ce que va produire dans 10 ou 20 ans ce que l'on fait aujourd'hui.** Il n'existe pas de travaux très rigoureux en France sur le coût du décrochage ; il y en a eu dans d'autres pays. On peut parler de plusieurs centaines de milliers d'euros par décrochage sur l'ensemble de la vie de la personne. C'est considérable. Alors que **la prise en charge des jeunes en décrochage scolaire est peu coûteuse** ; elle l'est moins qu'une scolarité en lycée professionnel par exemple. C'est peu au regard de ce qui peut être évité à long terme.

3.3. Vidéo « Histoires de raccrochages »



Pastille vidéo de jeunes et de parents d'élèves anciens décrocheurs. Comment l'ont-ils vécu ? Quel impact sur les familles ? Avec :

- Vincent RIBREAU
- Elsa LEJEAU et Séverine CHAILLOU
- Hugues et Franck HOURIEZ

➤ [Visionner la vidéo³](#)



³ <https://www.youtube.com/watch?v=iIEFCPIB-3s>

3.4. Table ronde 1 : « Comment prévenir le décrochage scolaire ? Agir pour le bien-être de tous les jeunes »



Animation : **Cécile CHÉNEDÉ, Conseillère CESER et représentante de la FCPE**

Anne LE MAT, Déléguée académique à la persévérance scolaire, Rectorat de Nantes.

- Le nouveau plan académique à la persévérance scolaire est dédié à la **prévention** et au repérage précoce. Désormais les coordonnateurs MLDS (conseillers FOQUALE) interviennent auprès des collèges en plus des lycées, pour un meilleur repérage et une prise en charge in situ (parcours individualisés ou actions collectives) pour répondre à la diversité des besoins.
- Au collège, les signes peuvent être les résultats scolaires, des retards, des absences, un comportement en retrait. On sensibilise les équipes à un **repérage le plus fin possible**.
- Dans les établissements les **groupes de prévention du décrochage scolaire (GPDS)**, pluridisciplinaires, identifient et analysent les situations pour proposer une solution pertinente, **en associant la famille**.

- **Santé mentale** : l'enquête « Mentalo », en cours, analyse la situation des 11-24 ans. Ces problématiques ont toujours existé mais semblent plus importantes depuis la période Covid. Les coordonnateurs de la MLDS ont été formés presque tous aux premiers secours en santé mentale par l'IREPS, ils interviennent pour sensibiliser et former aux compétences psycho-sociales les enseignants et les élèves. Le lien social, le sentiment d'appartenance sont aussi fondamentaux.
- On fait le choix de former aux **compétences psycho-sociales** des élèves qui montrent une fragilité, mais à terme on est sur l'idée d'une **prévention globale**.

Cécile CHÉNEDÉ. Participer à des **projets**, à la **vie démocratique scolaire** (via les Conseils de vie collégienne et Conseils de vie lycéenne) participe aussi du **bien-être à l'école**.

- **Anne LE MAT**. Théorie de l'autodétermination : la pédagogie de projet peut permettre de développer l'autonomie.

Solène ROUSSEAU, Maison des adolescents de Loire-Atlantique, coordinatrice du dispositif Ambassadeurs en santé mentale sur le territoire de Saint-Nazaire agglomération.

- Les Maisons des adolescents ont un principe d'accueil inconditionnel sur le mal-être adolescent. Des entretiens permettent ensuite d'orienter et d'accompagner.
- Le dispositif « **Ambassadeurs en santé mentale** » est piloté au niveau national par la Fondation ARHM Lyon, 18 territoires le déploient en France. Au niveau local, les porteurs de projet sont Unis-Cité, Solipsy et la Maison des adolescents. 8 services civiques à Saint-Nazaire (depuis cette année), 12 sur Nantes (depuis 2023) sont formés aux premiers secours en santé mentale, au cyberharcèlement, à la posture d'écoute et d'accompagnement, à la formation de pair à pair. Ils interviennent partout où il y a des jeunes (lieux d'enseignement, Missions locales, structures médico-sociales, etc.) sous forme de débats, jeux, petits-déjeuners... (aller vers, de pair à pair). 590 jeunes ont déjà bénéficié de ces actions lors de 56 interventions à Nantes. Il s'agit de **déstigmatiser la notion de santé mentale, briser le tabou, repérer les jeunes en situation de mal-être et de décrochage, les orienter** vers les structures de droit commun et les professionnels de santé. Les ambassadeurs prennent contact avec les structures pour proposer leur intervention en fonction de la spécificité des publics.

- Les jeunes viennent à la Maison des adolescents pour des difficultés scolaires, mais aussi relationnelles ou de santé, physique ou psychique. Nous leur conseillons de **repérer les personnes ressources** parmi leurs proches et dans leur établissement. En général, ils identifient rapidement une personne ressource à qui s'adresser en cas de difficulté.
- Il sera intéressant d'analyser **l'impact de la dimension pair à pair** dans le dispositif des ambassadeurs de santé mentale.

Adrien CHOLLET, Unis-Cité. Le programme des ambassadeurs de santé mentale fait naître un réel intérêt chez nos partenaires. Il mériterait d'être développé davantage.

- **Solène ROUSSEAU.** L'engouement des structures d'accueil est facilitant en effet, on est bien accueilli. Nous sommes vigilants à ce **que ça s'inscrive bien dans le projet de la structure**, dans le temps.

Cécile CHÉNEDÉ. **L'orientation** est une source de stress, elle peut être à l'origine parfois d'une forme de retrait, malgré les dispositifs d'accompagnement à l'orientation.

- **Solène ROUSSEAU.** On le voit à la Maison des adolescents, les périodes de choix d'orientation sont des périodes plus chargées. Cela les perturbe, les questionne sur qui ils sont. C'est sociétal : on leur demande sans cesse d'avoir un projet ; il faut aussi les laisser cheminer, s'ennuyer, se poser, discuter.

Didier VALLAT, Conseiller CESER. Y a-t-il des jeunes qui sont entre le décrochage et la délinquance ?

- **Anne LE MAT.** Cela existe, mais on voit plutôt une augmentation des profils anxieux.

Alexandra BOURSIER, Cheffe d'établissement en Vendée. L'année dernière j'avais 7 élèves décrochés, en rupture, en refus scolaire anxieux, de la 6^e à la 3^e. Face au nombre on a mis en place avec le médecin scolaire, la MDA et le SAPADHE⁴, une solution dans une salle à part avec une thérapeute, des cours du Cned et un emploi du temps aménagé : ainsi on a pu apporter une réponse. Je suis inquiète de voir **l'augmentation de ces refus scolaires anxieux**. En tant que cheffe d'établissement en milieu rural, sachant que les familles font face à des problèmes de mobilité, je fais le choix de **favoriser la venue de professionnels de soin dans l'établissement** (mise à disposition de salles).

Perrine BOSSARD, lycée agricole des Établières. Je rejoins ce qui a été dit sur le soin. Nous avons, aux Établières, beaucoup d'internes, pour qui recevoir des

⁴ Service d'Assistance Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital ou à l'École

soins pose la question de la mobilité. En tant que référente parcours pour la réussite, c'est ma mission de lutter contre le décrochage scolaire. Chaque établissement le fait à sa manière. Nous avons dans notre établissement beaucoup d'élèves à besoins particuliers, qui ont été déscolarisés avant d'arriver chez nous, dyslexiques, dyspraxiques, etc., des élèves en école de production donc hors cursus scolaire. Notre problématique porte surtout sur **les élèves anxieux** : nous travaillons avec la Maison des adolescents, le Centre médico-psychologique, en proposant des parcours individualisés et des ateliers de groupes. Les élèves sont pris en charge au cas par cas entre les cours pour lutter contre le décrochage. Il y a quelques années nous avons 7 à 10 élèves qui partaient sans solution, l'année dernière on a réussi à être à 0. Tous ces parcours, mis en place grâce à des subventions du Cneap et des fonds européens ont permis cela. Mais aujourd'hui PREPA apprentissage s'arrête, **plusieurs subventions s'arrêtent**, on ne sait pas ce que ça va donner dans le temps. Si les établissements faisaient **plus de prise en charge individualisée** il y aurait moins de décrochage, les **accompagner au cas par cas** permet de les accrocher à un projet professionnel.

3.5. Table ronde 2 : « Comment agir, aujourd'hui, face au décrochage scolaire ? »

Animation : **Aldo FOSCHIA, Rapporteur de l'étude du CESER**

Bérengère DIOT, Conseillère en insertion sociale et professionnelle de la Mission locale d'Ancenis, référente sur le décrochage scolaire et l'obligation de formation.

- La Mission locale d'Ancenis entretient des **relations de proximité avec les établissements de son territoire** (4 lycées). Ce sont les établissements qui nous interpellent pour intervenir dans des classes pour expliquer les solutions qui existent (service civique, agences d'intérim, France Travail...) ou lorsqu'ils identifient des situations individuelles à risque.
- Depuis 2023, la Mission locale est **membre du GPDS** (Groupe de prévention du décrochage scolaire, pluridisciplinaire), qui étudie les situations des potentiels décrocheurs de l'établissement, pour donner son regard.
- Avec le lycée Joubert Maillard, dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, nous avons mis en place un **parcours PAFI TDO** (Parcours Aménagé de Formation Initiale – Tous Droits Ouverts). Ce dispositif permet de créer **une passerelle entre l'Éducation nationale et la Mission locale**,

qui peut être interpellée lorsqu'un jeune est identifié comme décrocheur. Il s'agit de **l'accompagner individuellement, sans rupture de parcours** puisque le jeune garde son statut de lycéen. La Mission locale agit en prévention. Elle évalue, reçoit le jeune et procède à une signature tripartite (jeune et sa famille, établissement, Mission locale) pour mettre en place un **accompagnement jusqu'à 4 mois** avec des immersions et des stages facilités, et un retour possible en formation initiale. C'est **du cousu main**, et l'union des deux expertises : celle de l'Education nationale et celle de la Mission locale, au service du rattachement du jeune. C'est intense en termes d'accompagnement pour la Mission locale.

Pierre-Yves BERNARD. C'est une évolution structurelle des rapports entre l'Éducation nationale et les Missions locales. Quelles sont les relations avec les enseignants, dans le cadre du GPDS et du PAFI TDO ?

- **Bérengère DIOT.** Nous avons peu de relations avec les enseignants, sauf lorsque l'on reçoit un jeune décrocheur qui souhaite revenir en formation initiale, on a besoin de la lecture fine que peuvent avoir les enseignants pour savoir si c'est pertinent.

Pierre-Yves BERNARD. Depuis la mise en place de **l'obligation de formation**, quelles ont été les difficultés, et la portée par rapport à votre activité habituelle ?

- **Bérengère DIOT.** Jusqu'en 2020 on expliquait que l'accompagnement en Mission locale n'était pas obligatoire ; maintenant notre discours est différent : c'est obligatoire en-dessous de 18 ans, sauf en cas d'emploi ou de service civique. Nous devons les contacter, on reçoit mensuellement des listes de l'Education nationale, c'est un gros travail, d'autant que ces listes sont souvent erronées (ce sont souvent des jeunes en situation d'apprentissage pour lesquels l'information n'a pas été mise à jour). Lorsqu'ils ne répondent pas il faut relancer et finalement en référer au Département. Cette obligation est une bonne chose pour faire connaître la Mission locale aux jeunes qui en ont besoin, mais c'est déroutant pour ceux qui ne sont pas prêts à être remobilisés : on ne peut pas forcer un jeune à entrer dans un dispositif. Un temps de latence est parfois nécessaire, après un décrochage, avant de pouvoir être remobilisé.

Pierre-Yves BERNARD. Ce temps de latence peut être en effet dû à un nonaccès au droit, auquel cas l'obligation de formation prend tout son sens, mais ce temps peut aussi être un temps de retrait nécessaire au jeune pour des raisons plus personnelles.

Aldo FOSCHIA. De combien de temps disposez-vous pour mettre en place le PAFI TDO ? Arrive-t-il que les familles refusent ce dispositif ?

- **Bérengère DIOT.** Nous avons 4 mois d'accompagnement au maximum, il faut donc être très réactif. En général lorsqu'un jeune est identifié il a un rendez-vous avec nous dans les deux semaines. L'établissement, quand il évoque ce dispositif, en parle à la famille et demande son aval avant de faire appel à la Mission locale. En général, les familles sont contentes que quelque chose puisse leur être proposé. La difficulté du PAFI TDO, c'est **qu'au sein d'un même établissement scolaire, les jeunes peuvent dépendre de Missions locales différentes** (en fonction de leur lieu d'habitation). On a mis en place une procédure avec les lycées de notre territoire, mais elle ne concerne que notre territoire, c'est une complexité pour les établissements. Chaque Mission locale a son fonctionnement, ses contraintes et ses moyens.

Xavier SOTIN, Assistant social en milieu scolaire. Les GPDS existent avec des formes différentes selon les établissements. Dans notre lycée professionnel, le GPS réunit 2 enseignants, les psy EN, le service social et les infirmières scolaires. Il ne s'agit pas que d'étudier des cas individuels mais aussi de proposer des actions collectives, par exemple sur l'accès aux stages, qui est une vraie problématique en lycée professionnel.

S'il est vrai qu'il y a de plus en plus de refus scolaires anxieux, il faut dire aussi qu'un jeune qui ne vient plus au collège ou au lycée s'expose à d'autres risques (prostitution, délinquance). Toute la difficulté de l'accès aux soins est parfois l'aller vers, les éducateurs travaillent là-dessus, ça prend du temps et c'est important.

Avant 16 ans, il y a une obligation de scolarisation ; si les rappels et les différentes démarches ne donnent rien, c'est un signalement au Parquet (80 en Loire-Atlantique en 2023). Pour les 16-18 ans la question à se poser c'est s'ils sont prêts pour la Mission locale : c'est moins sécurisant que le lycée, la marche peut être haute et ce sont les psy EN qui font le lien. Je voulais souligner cela : c'est toujours **un tricotage au plus près des besoins du jeune, avec les ressources internes et en interface avec les ressources extérieures au lycée.** Quand les uns et les autres se connaissent et travaillent ensemble, c'est au bénéfice du jeune, qui sait qu'on ne va pas le lâcher.

Aldo FOSCHIA. L'étude du CESER développe dans sa 3^e partie la nécessité de la coopération des acteurs, institutionnels ou non.

Pierre-Yves BERNARD. Le Cereq a consacré une publication à [l'expérience des groupes de prévention du décrochage scolaire \(GPDS\)](#)⁵ et les formes diverses qu'ils peuvent prendre, de la coquille vide à la mobilisation de l'établissement.

⁵ <https://www.cereq.fr/tous-mobilises-contre-le-decrochage-scolaire-variations-autour-dun-mot-dordre-national>

Sur la relation délinquance et décrochage : c'est avéré ; la question est de savoir quel est le point de départ. Les recherches semblent montrer que c'est l'entrée dans la « carrière » délinquante qui provoque le décrochage, plus que l'inverse.

Nicolas FOUASSIER, structure « Raccrocheurs », qui fait partie de la MIJEC, basée à Cholet et à Angers. Nous sommes de petites unités centrées sur le décrochage scolaire des 16-21 ans. On propose un temps d'accueil en semaine, une prise en charge avec le jeune au centre, acteur de ses décisions le plus possible. L'objectif est de co-construire avec les partenaires la suite du parcours : formation professionnelle, mission locale ou service civique. La géographie est un point clé, en fonction des solutions présentes sur le territoire : dans le saumurois ou le segréen par exemple, c'est un frein. En termes de profil des jeunes suivis, ces dernières années et l'année dernière surtout, on note la forte augmentation des problématiques de santé mentale. Aider les familles à s'orienter, se faire accompagner, fait aussi partie de notre travail. À Angers on se limite à 10 jeunes suivis par an, de manière à faire un suivi très individualisé, avec une petite équipe.

Aldo FOSCHIA. Bérangère DIOT, s'il vous manque un élément pour accomplir vos missions aujourd'hui, qu'est-ce que c'est ?

Bérangère DIOT. Ça a été dit déjà : MLDS, PREPA apprentissage, promo 16-18 sur le territoire... La Mission locale ne peut pas trouver toutes les solutions seule, auparavant ça fonctionnait très bien, d'année en année on perd des dispositifs, c'est de plus en plus compliqué.

Philippe BARRÉ, Conseiller régional délégué à la jeunesse

- **La jeunesse** fait partie des **priorités** du Conseil régional. La baisse de l'activité économique entraîne une baisse des recettes de la Région, cependant la commission Jeunesse, emploi, formation, lycée et orientation du Conseil régional est l'une des rares dont **le budget ne baisse pas**.
- En 2017 quand j'ai pris la suite, au Conseil régional, de Pauline Mortier sur le sujet de la persévérance scolaire, j'ai été surpris du nombre d'acteurs, alors que j'étais déjà enseignant. C'est compliqué de s'y retrouver pour les parents : d'où **le rôle central de la PSAD**. C'est pourquoi quand j'ai pris cette fonction j'ai voulu faciliter le lien entre PSAD, parents et jeunes en créant 6 postes d'assistants de PSAD. Nous avons ensuite mis en place l'appel à projets Jeunes en difficulté au sein des établissements (26 projets).
- On assiste à une **augmentation des difficultés liées au bien-être physique et mental**. La perspective pour 2025 est de travailler sur ces fragilités psycho-sociales des jeunes. Il y a déjà un appel à projets éducatif

mais nous travaillons à aller plus loin sur ce champ avec les services régionaux.

Aldo FOSCHIA. Est-ce que d'autres projets de coopération sont prévus avec d'autres acteurs institutionnels, pour mutualiser l'information, les moyens ?

Philippe BARRÉ. Il y a toujours des discussions avec les autres collectivités, cela dépasse d'ailleurs le champ de la persévérance scolaire. Le champ de compétence de la Région correspond aux lycées et à l'enseignement supérieur, et les collectivités locales n'ont pas à se mêler de compétences qui ne sont pas les leurs. Mon objectif aujourd'hui est de **maintenir ce que l'on fait sur la persévérance scolaire, voire d'aller plus loin.** Sur la question du coût social des décrocheurs, j'ai souvent la remarque que les écoles de production coûtent trop cher : il faut de l'accompagnement pour ces jeunes qui ont besoin d'individualisation. C'est la phrase qui m'a marqué durant cette journée : **ça coûte moins cher de s'occuper des décrocheurs que de ne pas s'en occuper.** Au-delà de l'aspect financier, des parcours qui ne se font pas, cela empêche de faire société et entraîne des tensions.



4. Conclusion

Pierre-Yves BERNARD, Maître de conférences émérite en sciences de l'éducation, Université de Nantes - Grand témoin

- La journée a été riche. Je conclurais sur le bilan de la lutte contre le décrochage scolaire. Si l'on prend un peu de recul, ce **bilan est plutôt positif** ; c'est rare de pouvoir dire cela d'une politique publique. On est passé de 17% de sorties sans diplôme, quand on s'est saisi de cette problématique, à 10% aujourd'hui : c'est une baisse significative.
- La lutte contre le décrochage scolaire s'inscrit dans **le temps long**. Il faut souligner **l'ancienneté de cette lutte dans l'académie de Nantes**. En 1999 il y a eu un « Plan Nouvelles Chances » au niveau national, qui a été suivi d'une tournée d'inspection générale dans toutes les académies : celle de Nantes était déjà à l'époque considérée comme pilote. Il y a donc une **forte dimension territoriale**, dont on a parlé aujourd'hui : la lutte contre le décrochage c'est un territoire, des acteurs qui se connaissent et interagissent sur ce territoire.
- De ce point de vue, les Pays de la Loire offrent **des contrastes territoriaux** étonnants : du saumurois au choletais, de fortes différences. Il y a un lien très fort aussi, comme l'a montré Ophélie Kaiser, avec le cumul de pauvreté, de chômage et de difficultés installées.
- On a peu parlé de la **dimension de genre**. Il y a plus de garçons qui décrochent en effet, mais **pour les filles, pour les femmes, les conséquences sont plus graves**, parce que l'accès à la qualification est plus pénalisant pour les métiers où les femmes sont majoritairement représentées.
- Il y a encore **du chemin à parcourir**, et le passé nous enseigne que ce chemin est à parcourir **avec des décisions politiques**.
- Merci pour la qualité des interventions et des échanges.

Eric MALO, Président de la Commission « Education-Formations-Métiers de demain » du CESER.

Dans ce colloque, les échanges ont été particulièrement intéressants. Six aspects, que nous avons repérés dans l'étude, ont été particulièrement illustrés et détaillés dans vos interventions :

- Le titre, « Je ne décroche pas, je me construis ! », a été choisi pour ne pas réduire le phénomène à un échec mais bien à un élément d'un processus.

Il me semble que, dans les débats, **ce point de vue très respectueux et non définitif sur le « décroché provisoire » est largement partagé** pour valoriser des parcours non linéaires et le maintien de la confiance en soi.

- Le décrochage a **des origines sociales** ; l'Insee nous l'a rappelé. Lutter contre les inégalités et la précarité, apporter un soutien à chaque famille, de façon territoriale et en y ajoutant la dimension de mixité sociale dans les établissements, c'est aussi lutter contre le décrochage scolaire.
- La lutte contre le décrochage scolaire passe aussi par **l'implication des parents** au sein des établissements, en utilisant des biais positifs et des alliances valorisantes, cela a été souligné.
- Dans les paroles des jeunes et des professionnels, **les pratiques au sein du système éducatif sont interrogées** avec la centration de ce système sur la logique académique comme l'a rappelé Pierre-Yves Bernard. La pédagogie y est sans doute trop descendante, la dimension éducative et la mise en confiance insuffisantes, les projets motivants trop peu présents, et les élèves insuffisamment sollicités en particulier physiquement. Cela n'est nullement une fatalité et peut être amélioré, d'autres pays le font. Mais c'est difficile, c'est **un changement de culture** et cela passe, en particulier par **des changements de priorités politiques**, par de la formation pour tous les professionnels dont les enseignants. Pour autant, **l'école ne peut pas tout** et doit recevoir le soutien d'autres types de professionnels dans des situations aigües.
- On retrouve aussi, dans notre rapport, la nécessité de **raccrocher le jeune au reste du monde**, en particulier le **monde professionnel**. Les jeunes sont demandeurs et cela peut contribuer à donner du sens à leurs efforts. Il a été question notamment du « faire » avec les mains, et de la difficulté d'accès aux stages.
- La prévention en **santé mentale**, dont la dépendance à divers produits ou à l'écran et les risques de désocialisation, sont une urgente nécessité en ciblant les jeunes et leur famille. Comme nous l'avons développé dans l'étude, la période Covid est passée par là et nous n'en avons pas encore tiré tous les enseignements, mais ce n'est pas le seul élément, vous y êtes largement revenus aujourd'hui.

Lorsque nous avons écrit notre rapport, les moyens dédiés à des dispositifs de prévention et de remédiations existaient, même s'ils étaient jugés insuffisamment pérennes et lourds à obtenir administrativement. Dans la période de disette budgétaire qui s'ouvre, attention de bien **préservé des dispositifs qui ont fait leur preuve et dont le manque serait générateur d'effets négatifs pour les jeunes et de dépenses fortes par la suite**. Notre

préconisation de soutien notamment aux **associations** est aussi pleinement d'actualité.

Nous sommes depuis quelques années dans une situation de quasi plein emploi, mais les incertitudes économiques se font plus fortes, ce qui peut conduire à réduire les budgets de la Région et à réduire l'insertion des jeunes aidés, nous devons avoir une attention là-dessus.

Notre région a de nombreux atouts, notamment le **travail partenarial** qui ne pourra qu'être renforcé par ce colloque. Je retiens aussi l'idée de renforcer **l'interconnaissance des professionnels et des dispositifs à l'échelle des bassins de vie et d'emploi**.

Le CESER est ouvert sur l'extérieur, s'intéresse aux sujets importants, ce colloque en est une nouvelle preuve, et nous avons entendu la proposition concrète d'utiliser cette étude comme outil d'échange dans les territoires.

Merci à

- Laure CARNET, Chargée d'étude, pour le travail effectué pour l'étude et la préparation de ce colloque.
- Aldo FOSCHIA, rapporteur de l'étude et Jacques BORDRON, ancien président de la commission qui ont été très investis sur le sujet pendant plus d'un an. Ils ont quitté le CESER depuis mais ont accepté de revenir nous aider aujourd'hui.
- Philippe BARRÉ pour sa présence et son attention au sujet et merci au Conseil régional pour son accueil.
- Pierre-Yves BERNARD qui a apporté ses compétences en endossant le costume de grand témoin.
- Cecile CHÉNEDÉ pour son rôle d'animatrice.
- Anne LE MAT du Rectorat, Ophélie KAISER de l'Insee, Solène ROUSSEAU, Sacha DELPHORGE et Bruno BURBANT de la Maison des adolescents et Bérengère DIOT de la Mission locale d'Ancenis pour leurs interventions.
- Marie-Thérèse BONNEAU, Présidente du CESER, pour son introduction et son soutien aux thèmes de notre commission.
- Vous toutes et tous pour votre participation active.

Annexe – Les idées déposées en boîte à idées

Maintenir les dispositifs de rattachement existants (type Prepa Apprentissage, sas de remobilisation socio-professionnelle) menacés de fermeture par la fin du Plan d'investissement dans les compétences -> les labelliser au sein de l'offre PREPA-Rebond afin de les pérenniser.

Même si la lutte contre le décrochage scolaire produit du résultat, il y aura toujours des parcours non linéaires.

Afin de ne pas laisser tomber de nombreux jeunes, trouver tous les moyens possibles pour (re)financer les classes de 2nde Prepa Apprentissage. Car ce moyen pédago-éducatif fonctionne ! Pour eux, merci !

Créer de l'interconnaissance + connaître les enjeux de la jeunesse actuellement.

Renforcer l'existence de passerelles entre de nombreux partenariats (des accompagnants de jeunes – en devenir) et le monde de l'Education nationale. Organiser, solliciter, proposer des rencontres, des forums sur le décrochage scolaire (ou la persévérance scolaire).

Sensibiliser au décrochage, de façon positive, tous les acteurs de la formation et de l'enseignement.

Dans le contexte de mal-être des jeunes et de santé mentale dégradée, on met en place des parcours individualisés pour les jeunes qui n'arrivent plus à venir en classe (en s'appuyant sur le Cned notamment). Mais il manque l'existence de petits collectifs qui accompagneraient la remobilisation et le développement des habiletés relationnelles perdues. -> Idée de créer et financer des espaces-lieux où un jeune dans un parcours individualisé puisse aller une ou deux fois par semaine par exemple pour vivre un temps avec un petit collectif de jeunes (5 à 10 jeunes) et ainsi permettre la mobilisation et l'augmentation des compétences psycho-sociales à travers les activités.

Développer l'initiative des Réseaux Etincelles : proposer des sessions pour permettre aux jeunes de mieux se connaître et découvrir leurs talents de valoriser leurs parcours dans un cadre qui les décale du monde de l'école. Encourager ces sessions en établissement scolaire.

M. Bernard parle de résistance du terrain. C'est très juste. Je pense que le système scolaire pourrait collaborer (encore plus) avec les autres professionnels (orthophonistes, ergothérapeutes, orthopédagogues...). Le métier d'orthopédagogue est peu voire pas connu. Apprendre à apprendre. Mieux se connaître pour développer son potentiel et retrouver le plaisir d'apprendre en étant acteur de ses apprentissages. L'orthopédagogue s'appuie sur les neurosciences, la gestion mentale... Le jeune est pris dans sa globalité en travaillant : l'état d'esprit, la motivation, son projet, les fonctions exécutives, ses méthodes de travail... Dans mon cabinet, j'ai de plus en plus d'enfants de primaire. La prévention est également importante.

Une idée : mettre les orthopédagogues dans la boucle en remboursant leurs séances (comme pour les orthophonistes).

Je vous remercie pour ce temps d'échanges et les témoignages de jeunes décrocheurs illustrent très bien les jeunes que je rencontre à mon cabinet et leur famille.

Nolwenn Pasquier, orthopédagogue certifiée et membre de l'UOF

Plus d'une vingtaine de sièges étaient libres lors de ce colloque. Il aurait été intéressant d'associer des jeunes concernés par la thématique du jour à cette belle réflexion collective.

Rien de magique, ni d'innovant ! Mais la poursuite des actions qui fonctionnent... en partenariat avec tous les organismes présents ce jour (MLDS / MLA / MIJEC / CFA...). Merci

Pérennisation des actions : exemple du dispositif Prepa Apprentissage qui répondait admirablement aux besoins des jeunes déscolarisés (travail sur la confiance en soi, estime de soi, écoute des besoins, plateaux techniques, groupe de travail restreint, individualisation autour des savoirs de base, immersions professionnelles...) et qui surtout permettait aux jeunes de retourner dans le système scolaire pour se diplômer.

Si ce n'est pas déjà fait, inviter les représentants CLEE, réseaux d'entreprises... pour les impliquer sur la question de l'orientation, de la découverte des métiers, l'accès aux stages...

L'acceptation de l'interruption scolaire : un jeune qui a décroché et fait une pause dans son parcours ne se retrouve pas prioritaire pour la reprise de formations (ex : l'accès à certains CAP) et donc orientation par défaut.



Publiée en décembre 2023, l'étude « Je ne décroche pas, je me construis ! » du CESER des Pays de la Loire a conduit à l'organisation d'une journée d'échanges et de co-construction le 24 octobre 2024 à l'Hôtel de Région des Pays de la Loire. Ce document (non exhaustif) retrace les principaux enseignements de cette journée.

GRAND TÉMOIN

Pierre-Yves Bernard, Maître de conférences émérite en sciences de l'éducation, Université de Nantes

ANIMATION

Aldo Foschia, Rapporteur de l'étude et Cécile Chénéde, Conseillère du CESER membre de la commission « Éducation - Formations - Métiers de demain »

ORGANISATION

Laure Carnet, Chargée d'études de la commission « Éducation - Formations - Métiers de demain » et l'équipe du CESER des Pays de la Loire



Voir le colloque en replay vidéo sur la chaîne YouTube du CESER des Pays de la Loire @ceserpdl



Matinée



Après-midi

CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

Hôtel de la Région
1 rue de la Loire
44 966 Nantes cedex 9
Tél. 02 28 20 53 14
ceser@paysdelaloire.fr

 ceser.paysdelaloire.fr

 [@ceserpdl](https://twitter.com/ceserpdl)

  [CESER Pays de la Loire](#)